

La revue des ressources

-- Revue en revue - Archives - Rue Fontaine --

Rue Fontaine



Paris capitale du surréalisme

Un appel des élus parisiens et
du Comité André Breton

Laurent Margantin
février 2003

Contactés par des élus communistes de la capitale désirant présenter aujourd'hui un texte au Conseil de Paris, nous leur avons proposé de défendre le sauvetage des oeuvres d'André Breton en évoquant la place centrale que représente Paris dans la vie du poète et dans le surréalisme en général en baptisant Paris "capitale du surréalisme".

Le texte suivant, à la rédaction duquel nous avons contribué, a pris la forme d'une question écrite adressée ce jour au Ministre de la Culture pour que l'ensemble des oeuvres soit préempté, et qu'une structure puisse les accueillir dans un partenariat entre la Ville et l'Etat.

Laurent Margantin

Pour le Comité André Breton

Madame Nicole Borvo attire l'attention de Monsieur le Ministre de la Culture sur le fait que les collections de l'atelier de la rue Fontaine, dans lequel André Breton a vécu jusqu'à sa mort, devraient être vendues aux enchères en avril prochain. Il s'agit de plusieurs milliers de pièces, objets, tableaux, livres, œuvres diverses, que le poète a réunis sa vie durant et qui sont un témoignage inestimable de l'histoire du surréalisme, notamment à Paris.

Depuis vingt ans sa famille puis de nombreux artistes, écrivains, intellectuels ont essayé de trouver des solutions auprès des pouvoirs publics pour préserver ce patrimoine, en même temps qu'un travail important était réalisé au fil des ans sur les archives. Aujourd'hui le Comité de vigilance qui s'est constitué intervient auprès du Ministre de la Culture pour sauver ces collections.

Certaines pièces sont déjà préservées, ayant fait l'objet de legs d'André Breton lui-même, comme sa correspondance à la bibliothèque Jacques Doucet, de donations ou d'achat par des musées.

Mais l'essentiel des collections sera dispersé si les pouvoirs publics ne prennent pas leurs responsabilités vis-à-vis de ce patrimoine.

André Breton est une des grandes figures littéraires et intellectuelles de Paris, des œuvres comme *Les Pas Perdus* et *Nadja* évoquent avec force notre ville, capitale du surréalisme.

L'Etat doit assurer la sauvegarde de ce patrimoine national.

Il serait souhaitable que ces collections restent dans le domaine public et ne soient pas dispersées. Par conséquent elle lui demande si l'Etat compte prononcer l'interdiction de sortie du territoire des pièces de la collection, et user de son pouvoir de faire reporter la vente.

Il serait également souhaitable qu'une table ronde soit réunie d'urgence à cet effet par l'Etat avec les différents acteurs concernés, pour la recherche d'une solution partenariale, dans laquelle la Ville de Paris serait partie prenante.

Paris, le 19 février 2003

Nicole Borvo, Sénatrice et Conseillère Communiste de Paris

